**FORMATIC ASSOCIATION**
60 chemin de Fontanille – 84000 Avignon
04 65 00 02 32

# PROGRAMME DE FORMATION 2027

**Formation préparant au :**

## DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport
**Mention : « Coordination de projet »**

**Siège**
14 rue Nicolas Copernic
13200 ARLES
04 90 93 75 26
contact@formatic-arles.fr

**Antenne**
105 rue Pierre Bayle
84140 MONTFAVET
04 65 00 02 32
contact@formatic-avignon.fr

SIRET 380 678 839 00073
APE 8559A
N° d'activité 93131292413

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est validée par un diplôme de niveau III, délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, le **DEJEPS**, spécialité **Animation socio-éducative ou culturelle** mention **Coordination de projet**.

### Objectifs

Le titulaire du DEJEPS mention « coordination de projets » :

- assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative ;
- est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure ;
- réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.

Parallèlement, ils doivent avoir la capacité de travailler au quotidien au fonctionnement de l'organisation employeuse et à la mise en œuvre du projet.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Organiser et animer de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Accompagner des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Analyser de l'environnement du projet d'action
- Définir des objectifs, du plan d'action et de la démarche d'évaluation du projet d'action
- Élaborer le budget du projet d'action et recherche de financements
- Coordonner la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action
- Évaluer et mettre en perspective le projet d'action
- Mobiliser des partenaires opérationnels et des réseaux professionnels autour des activités conduites dans un périmètre d'intervention
- Conduire des actions de représentation opérationnelle et technique visant à inscrire la structure dans les dynamiques partenariales et institutionnelles locales

### Programme

Démarrage prévisionnel de la formation en début janvier 2027 – fin prévisionnelle de la formation octobre 2027. Elle repose sur le principe de l'alternance formation en Centre/ stage pratique en Entreprise.

Formation en Centre : **714 H**
L'alternance Centre/ Entreprise : **574 H**

Les contenus de formation recoupent 3 axes :

- une formation théorique nécessaire à l'acquisition des connaissances de base pour occuper un emploi de niveau III ;
- une formation technique : pratique de différentes activités, utilisation de différents supports d'animation ;
- une formation pratique, sur le terrain, en alternance.

## Le référentiel de certification

Le candidat est capable (EC) de :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **BLOC 1** | Animer et accompagner une équipe dans le champ de l'animation et du sport | **Nb h 217** | **BLOC 3** | Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive | **NB H 133** |
| **BLOC 2** | Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et ou sportive | **Nb h 273** | **BLOC 4** | Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive | **NB H 91** |

## Descriptif global de ces évaluations :

**Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 1 (BC1)**
La situation d'évaluation certificative du BC1 est réalisée au moyen d'une épreuve consistant en :

1. Une mise en situation professionnelle d'une durée de trente minutes minimum à une heure quinze minutes maximum portant, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat ou de formation/information.
2. La production d'un document écrit personnel de dix pages maximum analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information. L'équipe peut être constituée de professionnels et/ou de bénévoles, en lien avec les missions qui sont confiées au candidat par une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Le candidat transmet ce document au plus tard quinze jours ouvrés en amont de l'évaluation certificative.

**Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 2 (BC2)**
La situation d'évaluation certificative du BC2 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de quinze pages maximum analysant une démarche de conception d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive réalisée par le candidat. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de trente minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix.

**Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC3)**
La situation d'évaluation certificative du BC3 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de quinze pages maximum analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive que le candidat a conduit en tout ou partie. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de trente minutes au maximum.

**Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC4)**
La situation d'évaluation certificative du BC4 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de quinze pages maximum portant sur son expérience de la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels relevant de son périmètre et de contribution aux dynamiques institutionnelles au sein d'une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de trente minutes au maximum.

## PROGRAMME DE FORMATION

**Formation en Centre : 714 H**

La formation est constituée des 4 modules thématiques suivants :

| **Bloc 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ de l'animation et du sport** | |
|---|---|
| **Durée** | **217 h en Centre** |
| **Objectifs** | Être capable de :<br>• Organiser le travail d'une équipe<br>• Animer une équipe<br>• Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe |
| ***Contenu*** | ○ Repérage des besoins en compétences (évaluation/ fiche de poste/ savoirs/ savoir-faire /savoir-être...)<br>○ Le recrutement (respect des règles de non-discrimination et d'inclusion)/ VRL/Égalité H/F<br>○ La mobilisation de l'équipe (les facteurs de motivation)<br>○ Gestion RH (législation sociale)<br>○ Animation d'équipe : les styles<br>○ Dynamique des groupes<br>○ Conduite et animation de réunion<br>○ Identification, gestion et résolution des problèmes<br>○ Gestion des conflits<br>○ Identifier les rôles et responsabilités du tuteur<br>○ L'accueil et l'intégration<br>○ Mettre en place le suivi et l'évaluation du parcours du tutoré<br>○ La formation professionnelle (organisation/ financement...)<br>○ L'analyse du besoin de formation<br>○ Le déroulé pédagogique<br>○ La conduite de l'action de formation<br>○ L'évaluation de l'action |

| BLOC 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et ou sportive | |
|---|---|
| **Durée** | **273 h en Centre** |
| **Objectifs** | Être capable de :<br>• Analyser les caractéristiques du territoire et des acteurs en présence,<br>• Analyser les besoins des publics visés, notamment les plus fragiles et en situation de handicap,<br>• Examiner les politiques publiques et les dispositifs mobilisables sur le territoire<br>• Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'éducation populaire<br>• Définir un plan d'actions dans le domaine de l'animation socio- éducative, culturelle et/ou sportive<br>• Élaborer une démarche d'évaluation et de pilotage,<br>• Élaboration du budget du projet d'action et recherche de financements<br>• Mobiliser les financements, en veillant à combiner différentes sources publiques et/ou privées |
| ***Contenu*** | ○ L'analyse de territoire, des politiques publiques en lien le champ d'intervention.<br>○ Les acteurs et les partenaires du champ de l'animation sociale<br>○ Le fonctionnement de la structure d'accueil<br>○ Le diagnostic<br>○ La connaissance des publics<br>○ Les publics en perte d'autonomie<br>○ Les politiques publiques en faveur du handicap et du grand âge<br>○ La politique de la ville<br>○ La CAF<br>○ La gestion RH<br>○ La méthodologie de Projet<br>○ L'éducation populaire<br>○ La transition écologique<br>○ La démarche Qualité/ outils de veille<br>○ Le budget prévisionnel |

| Bloc 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive | |
|---|---|
| **Durée** | **133 h en Centre** |
| **Objectifs** | • Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action,<br>• Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure<br>• Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action<br>• Évaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics<br>• Rendre compte des résultats du projet d'action |
| **Contenu** | ○ Mise en œuvre des actions en respectant la démarche qualité<br>○ La remédiation<br>○ La résolution des problèmes<br>○ L'éducation populaire<br>○ Prévention et sécurité<br>○ Outil et suivi du budget<br>○ Outil et suivi des moyens matériels<br>○ Évaluation<br>○ Compte rendu des actions |

| Bloc 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive | |
|---|---|
| **Durée** | **91 h en centre** |
| **Objectifs** | • Mobiliser les partenaires opérationnels et les réseaux professionnels de la structure<br>• Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites dans le cadre d'un périmètre d'intervention<br>• Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelle et technique auprès des acteurs du territoire |
| **Contenu** | ○ Le partenariat<br>○ Construire des outils de pilotage du partenariat<br>○ Animer un réseau de partenaires<br>○ La communication institutionnelle<br>○ Les outils de communication (Canvas/site web/les réseaux...)/ Usage du numérique |

## L'alternance Centre/ Entreprise : le stage pratique

**L'alternance Centre/ Entreprise : 574 H**

| | |
|---|---|
| **Objectifs de l'alternance Centre/ Entreprise** | L'alternance s'organise autour du principe de réinvestissement des savoirs dans la pratique professionnelle. Les objectifs sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier de coordonnateur. L'évaluation de certains modules se déroule pendant la période en Entreprise. |